

Lisons chaque dimanche 2 ou 3 paragraphes de l'encyclique

Quand le pape a, précédemment dit que « nous devons insister sur les droits de la famille, et pas seulement sur les droits individuels » j'ai eu aussi ce raisonnement : disons que je vais me battre pour les droits de la famille dans la société, à quoi devrais-je faire attention ? Sur quoi devrais-je mettre l'accent ? à qui d'autre m'adresser et comment ? En parler aussi au niveau des écoles, peut-être ; un cours que pour cultiver et renforcer la valeur de la famille, par exemple ? Ou..., qu'en sais-je moi..., sensibiliser les médias à en faire une priorité et en parler tout le temps, sorte de rappel continu à tout le monde ? Comment transmettre la valeur de la famille à nos enfants, futurs protagonistes de la société ? Qu'en penses-tu, toi ? Quelles sont les obstacles à affronter, les équations à résoudre et comment ? Ça doit être un ensemble de beaucoup de choses, je crois, mais quelque chose peut et doit se faire, n'est-ce pas ?

46. « Les migrations représentent un autre signe des temps, qu'il faut affronter et comprendre, avec tout leur poids de conséquences sur la vie familiale ». Le dernier Synode a accordé une grande importance à cette problématique, en soulignant que « cela touche, avec des modalités différentes, des populations entières dans diverses parties du monde. L'Église a exercé un rôle de premier plan dans ce domaine. La nécessité de maintenir et de développer ce témoignage évangélique (cf. *Mt 25, 35*) apparaît aujourd'hui plus que jamais urgente [...]. La mobilité humaine, qui correspond au mouvement naturel historique des peuples, peut se révéler être une richesse authentique, tant pour la famille qui émigre que pour le pays qui l'accueille. Mais la migration forcée des familles est une chose différente, quand elle résulte de situations de guerre, de

persécution, de pauvreté, d'injustice, marquée par les aléas d'un voyage qui met souvent en danger la vie, traumatise les personnes et déstabilise les familles. L'accompagnement des migrants exige une pastorale spécifique pour les familles en migration, mais aussi pour les membres du foyer familial qui sont demeurés sur leurs lieux d'origine. Cela doit se faire dans le respect de leurs cultures, de la formation religieuse et humaine d'où ils proviennent, de la richesse spirituelle de leurs rites et de leurs traditions, notamment par le biais d'une pastorale spécifique [...]. Les migrations apparaissent particulièrement dramatiques et dévastatrices pour les familles et pour les individus quand elles ont lieu en dehors de la légalité et qu'elles sont soutenues par des circuits internationaux de traite des êtres humains. On peut en dire autant en ce qui concerne les femmes ou les enfants non accompagnés, contraints à des séjours prolongés dans des lieux de passage, dans des camps de réfugiés, où il est impossible d'entreprendre un parcours d'intégration. La pauvreté extrême, et d'autres situations de désagrégation, conduisent même parfois les familles à vendre leurs propres enfants à des réseaux de prostitution ou de trafic d'organes ». « Les persécutions des chrétiens, comme celles de minorités ethniques et religieuses dans diverses parties du monde, spécialement au Moyen-Orient, constituent une grande épreuve, non seulement pour l'Église, mais aussi pour la communauté internationale tout entière. Tout effort doit être soutenu pour faire en sorte que les familles et les communautés chrétiennes puissent rester sur leurs terres d'origine ».